COP21 : les Etats-Unis rappellent qu'un accord ne sera pas juridiquement contraignant

12/11/2015 à 12h28

La prochaine conférence de L'ONU sur le réchauffement climatique, aussi connue sous le nom de « COP21 », aura lieu à Paris du 30 novembre au 11 décembre.



Une centaine de chefs d'Etat et de gouvernement chercheront à y obtenir un accord pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et limiter à 2 °C la hausse des températures par rapport aux niveaux de l'ère préindustrielle.

Les Etats-Unis, qui figurent parmi les principaux pays émetteurs de CO2, ont rappelé que tout accord obtenu ne sera pas juridiquement contraignant et n'obligera donc pas les pays à réduire leurs émissions. Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, a déclaré, jeudi 12 novembre, au quotidien britannique Financial Times.

(…) Le Monde